« *Tout ce qui est légal n'est pas forcément moral* ». Cette phrase a résonné le 27 septembre dernier en plein coeur du sanctuaire de Lourdes. On le sait, le Saint-Père prenait fermement position par rapport à la loi sur l'euthanasie que la France - notre pays bien-aimé - venait de voter par la voix d'une majorité des parlementaires. Je vous avoue que j'étais très touché que le Pape Léon dise les choses aussi clairement et à l'aide d'une phrase facile à retenir et à partager.

« *Tout ce qui est légal n'est pas forcément moral* ». C'est en quelque sorte **une déclinaison** de ce que Jésus s'évertue à dire à tous les docteurs de la Loi et particulièrement aux pharisiens dans le passage d'évangile de ce jour : **l'observance de la Loi ne suffit pas à l'homme pour qu'il ait une vie nécessairement morale**.

Regardons l'évangile de ce jour et, afin de ne pas sombrer dans la caricature, rappelons d'abord ceci : les pharisiens et docteurs de la Loi sont vraiment vertueux dans leur désir de servir Dieu quand ils souhaitent appliquer la Loi. Ils ont envie d'être « des gens bien » en observant la Loi à la lettre. Jésus, quant à lui, ne cherchera pas à abolir la Loi ; notre évangéliste saint Matthieu le rapporte au chapitre 5 : « *Pas un ïota de la Loi ne sera changé* » (Mt5,18). Le problème de nos pharisiens et docteurs de la Loi, c'est que, les années passant, un ensemble de règles et d'interdits divers et variés sont venus s'entremêler à la Loi et qu'ils sont tous devenus de semblable importance dans leur esprit. On arrive à déterminer - entre autres - 613 règles : 248 actions à accomplir et respecter, et 365 interdits. Tout cela vient alors s'entremêler avec la Loi reçue par Moïse au point que pharisiens et docteurs de la Loi n'arrivent plus à discerner ce qui est premier et ce qui est second. Et **ce qui va devenir primordial pour eux, c'est le respect strict de la Loi plus que l'objectif que vise la Loi**.

Notez que la discussion qui s'engage entre les pharisiens et Jésus dans le passage de ce jour est un sujet récurrent parmi les intellectuels et les priants du peuple juif : quel est le plus grand commandement ? Parmi les 613 *mitzvot* à observer, certains se télescopent lorsqu'ils sont confrontés à des situations concrètes de la vie : alors quel commandement privilégier ? Quel commandement est supérieur à l'autre ? Quand il y a conflit entre deux commandements à observer, lequel appliquer en premier ?

Jésus vient alors leur faire remarquer que leur désir de répondre scrupuleusement à la loi peut parfois leur faire oublier l'objectif de la loi.

Oui, en religion (dans le judaïsme comme dans le christianisme) il est possible d'avoir appliqué toutes les règles et pour autant ne pas avoir accompli la volonté de Dieu. Il est possible d'honorer le légal sans pour autant avoir rempli notre objectif moral. C'est pourquoi Jésus ne va pas dire uniquement quel est le plus grand, le premier des commandements, mais il va en mettre deux sur la ligne de départ : aimer Dieu **et** son prochain. Le premier et le deuxième sont « semblables » dans leur fonction. Et comme le dit exactement le texte grec : « *A ces deux commandements, toute la Loi est suspendue et les*

prophètes » (Mt22,40). Autrement dit, sans ces deux commandements, l'un et l'autre (et non pas l'un plus que l'autre), toute la Loi s'écroule ainsi que le message annoncé par les prophètes. Dit encore autrement : il ne sert à rien de chercher à comprendre Dieu et à le servir si nous n'avons pas avant tout admis que servir Dieu et servir le frère n'est qu'une unique action semblable. Et sans cet objectif final clairement compris, on prend nécessairement une voie religieuse fausse.

Pour concrétiser en un exemple (et je vais me taper dessus afin d'éviter de vous faire mal !). Moi, Paul-Antoine, en tant que prêtre, je vais à la messe chaque jour que Dieu fait depuis bientôt 30 ans et je remplis ainsi mon engagement « légal ». Je pourrais alors fièrement affirmer cette phrase magnifique et noble : « Dans ma vie : *Dieu, premier servi !* ». Pour autant, ce que m'annonce le Christ dans l'évangile me demande d'aller plus loin dans mon examen de conscience : « Oui tu as rempli cet aspect légal. Mais as-tu aimé ton frère ? ». Pour être un bon catholique et gagner mon ciel, je dois « *de manière semblable* » honorer le second commandement, celui qui consiste « *à aimer mon prochain comme moi-même* ».

Je conclus frères et sœurs afin que, en ces temps troublés, nous nous encouragions dans un vrai témoignage vis-à-vis de toute notre société : **ma vie chrétienne portera témoignage uniquement si je suis dans la cohérence**. Cette cohérence qui m'oblige à tenir dans chaque main ces commandements semblables : aimer Dieu et son prochain. Je ne peux remplir mes obligations envers Dieu sans honorer « *de manière semblable* » le prochain que Dieu met sur ma route. Pas celui que je choisis ! Mais le prochain que Dieu me donne. Je ne peux à la fois être POUR Dieu et CONTRE les autres.

J'ai commencé en citant le Saint-Père. Je lui laisse aussi le mot de la fin. Lors de la veillée des jeunes au Stade de France, il a offert une magnifique exhortation aux jeunes français afin qu'au milieu des tempêtes, ils puissent tenir leur rôle de disciple du Christ. A la question « Vers quoi faut-il tendre ? », le Saint-Père répondait aux jeunes : « [Il faut tendre à] *La justice envers l'humanité ; la piété et la foi envers Dieu ; la charité envers tous ; la patience envers ceux qui nous font souffrir ; la douceur qui caractérise ceux qui recherchent la paix avec un cœur pur [...] Notre combat n'est pas un combat contre les autres, il n'utilise pas les armes de la violence, du mépris ou de l'oppression. Notre seule arme est celle de l'amour qui se donne.* »

Paul-Antoine Drouin+
25 octobre 2026